

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANTY, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame KAMINSKA-GALL Joanna, Maire.

Présents : ANDRIOT Nadine, BLANLUET Michel, GOBY Michaël, HIESTAND Barbara, KAMINSKA-GALL Joanna, LE ROUX Pascal, LEDEY Benoît, OUVRIE David, PETERS Gerardus.

Présent à distance : GEFFROY Valérie

Absents ayant donné pouvoir : PAUTET Karelle à GOBY Michaël

Secrétaire de séance : LE ROUX Pascal

Le procès-verbal de la séance du 21 Mars 2026 est adopté à l'unanimité.

Objets des délibérations :

- Désignation des délégués aux organismes extérieurs
- Désignation des délégués aux commissions de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan
- Fonds de concours voirie 2025
- Locations à courtes durées
- Redevance d'occupation du domaine public 2026 du par Orange
- Procurations postales
- Questions diverses

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

N°2026-04-12

Le Conseil Municipal procède à la nomination des délégués aux différents organismes extérieurs.

Sont désignés :

- **Ecole primaire et maternelle de Luzy :** Benoît LEDEY et Nadine ANDRIOT
- **Collège de Luzy :** Karelle PAUTET et Nadine ANDRIOT
- **Syndicat Intercommunal de Transport à la Demande (SITD) :** Valérie GEFFROY et Barbara HIESTAND
- **Abattoir de Luzy :** Michaël GOBY et Benoît LEDEY
- **Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire (SITS) :** Benoît LEDEY et David OUVRIE
- **UNA Luzy :** Valérie GEFFROY et Nadine ANDRIOT
- **Centre Social de Luzy :** Barbara HIESTAND et Michel BLANLUET
- **Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Région de Luzy :** Karelle PAUTET et Michael GOBY
- **Comité de Développement :** Nadine ANDRIOT et Gerardus PETERS
- **Pays Nivernais Morvan :** David OUVRIE et Michel BLANLUET
- **RESO - Ecole d'Enseignement Artistique Sud-Morvan-Bazois :** Joanna KAMINSKA-GALL et Gerardus PETERS
- **Comité des Œuvres Sociales (COS 58) :** Michel BLANLUET et Valérie GEFFROY
- **Territoire Zéro Chômeur – Entreprise à But d'Emploi (EBE) :** David OUVRIE
- **Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (ARNIa) :** Valérie GEFFROY
- **Référents Energies Renouvelables :** Joanna KAMINSKA-GALL et Karelle PAUTET

- **Référents Forêt Bois** : Nadine ANDRIOT, Joanna KAMINSKA-GALL et Pascal LE ROUX
- **Référent locations de courtes durées** : Barbara HIESTAND
- **Correspondant Incendie Secours** : Barbara HIESTAND et Pascal LE ROUX
- Correspondant défense : Pascal LE ROUX

Vote : Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 0.

DÉSIGNATIONS DES DÉLÉGUÉS AUX COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAZOIS LOIRE MORVAN

N°2026-04-13

La Commune a désigné plusieurs délégués aux différentes commissions de la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan :

- **Commission Finances** : Joanna KAMINSKA-GALL
- **Commission Ressources Humaines** : Michel BLANLUET
- **Commission des de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI)** : Michel BLANLUET
- **Commission de Développement Territorial** : Michaël GOBY
- **Commission Chemins de randonnée et paysage** : Nadine ANDRIOT
- **Commission Voirie-Assainissement** : Benoît LEDEY et Michaël GOBY
- **Commission Urbanisme-Habitat** : Benoît LEDEY
- **Commission Bâtiments** : David OUVRIE
- **Commission Chantier d'Insertion** : Pascal LE ROUX
- **Commission Action Sociale et Mobilité** : Valérie GEFFROY
- **Commission Culture et Vie Associative** : Nadine ANDRIOT
- **Commission Santé** : Pascal LE ROUX
- **Groupe de travail sur la Transition Écologique** : Gerardus PETERS

Vote : Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 0.

FONDS DE CONCOURS VOIRIE 2025

N°2026-04-14

Le Maire **INFORME** l'assemblée délibérante que la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan a envoyé un Avis de Sommes à payer à la commune d'un montant de 3 881,53 euros concernant le Fonds de Concours pour les travaux de voirie 2025.

Elle précise que la mandature actuelle n'a pas eu connaissance du dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DÉCIDE** de :

- Ne pas régler le Fonds de Concours tant que le dossier n'a pas été vu par les membres du conseil.

Vote : Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 0.

Chambres à louer

N°2026-04-15

Madame le Maire **INFORME** le conseil municipal que la réglementation concernant les Chambres d'Hôtes stipule que « Ce sont « des chambres meublées situées chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes, à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées, assorties de prestations ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DÉCIDE** à l'unanimité :

- De modifier le mode de location en passant par une location de courte durée.

Vote : Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 0.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2026 PAR ORANGE

Madame le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des modalités financières 2026 pour le calcul de la redevance du domaine public pour Orange.

Elle propose au Conseil Municipal :

- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum ;
- que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année

Le montant de la redevance pour l'année 2026 est fixé à 703,55 €

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré, **ADOpte** à l'unanimité :

- les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de la société Orange pour l'année 2026.

Vote : Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 0.

PROCURATIONS POSTALES

N°2026-04-16

Madame le Maire informe que le courrier postal adressé à la mairie est retiré à la Poste en cas d'absence du Maire. Il appartient au Maire de désigner les personnes habilitées à avoir une procuration postale. La Poste exige que cette décision soit prise par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré **DÉCIDE** à l'unanimité d'accorder une procuration postale aux personnes suivantes :

- Monsieur Pascal LE ROUX, 1er adjoint ;
- Monsieur Michaël GOBY, 3ème adjoint.
- autorise Madame le Maire à signer tout document à cet effet et à effectuer les démarches nécessaires.

Vote : Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 0.

QUESTIONS DIVERSES

Transmission des convocations

La convocation pour le Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire n'a pas été transmise par le secrétariat, la commune n'a pas été représentée.

Note de service

Une note de service a été rédigée pour le Service Entretien de la commune. Elle est applicable à compter du 14 avril 2026 et sera transmise le même jour à l'agent concerné. Elle est annexée au procès-verbal.

Entretien de la commune

Il n'y a pas d'entretien des espaces verts Rue de la Chaume. L'entretien de la commune est à revoir notamment au niveau des caniveaux. Par ailleurs, le débroussaillage Rue de l'Echelle, doit être fait jusqu'au lampadaire car c'est une route communale et non départementale.

Coordonnées Élus :

Différents organismes demandent les coordonnées des élus. Les transmissions des coordonnées seront au cas par cas. Pour les Pompes Funèbres et la Gendarmerie, les coordonnées des adjoints seront transmises.

Compte Client Super U

Des Cartes U nominatives ont été émises lors de l'ancienne mandature. De nouvelles cartes sont à prévoir.

Assurances locatives

Un courrier en Lettre Recommandé avec Accusé de Réception a été transmis à l'ensemble des locataires communaux afin de mettre à jour les assurances. A ce jour, une seule attestation d'assurance a été transmise.

Numéro Unique pour location

La commune a été contactée par des habitants pour l'attribution d'un numéro unique pour leur location. Une recherche à ce sujet doit être faite et il faut vérifier si la location de courte durée communale est concernée.

Bien sans maitre

La procédure continue. Il faut se renseigner pour savoir si d'autres parcelles sont concernées.

Cimetière Communale

Peu d'emplacements sont encore disponibles. Une extension du cimetière est à envisager rapidement.

Ouverture de l'Église

L'Église sera ouverte le matin et fermée le soir par Monsieur AUGENDRE en fonction de ses disponibilités.

Terrain de pétanque

L'entretien va être prévu prochainement pour permettre la reprise des jeux sur le terrain.

Subventions des associations

Il faudra prévoir l'attribution de subventions pour certaines associations et suivre la reprise d'activité du Comité des Fêtes.

Séance levée à 21H45.

Le Maire
Joanna KAMINSKA-GALL



Le secrétaire de séance
Pascal LE ROUX